

MONT-SAINTE-GENEVIEVE – Chapitre IV

LA PAROISSE SAINTE-GENEVIEVE

L'église Sainte-Geneviève

La paroisse qui relevait autrefois de l'abbaye de Bonne-Espérance possède une église dans laquelle on peut encore déceler, malgré les reprises et les remaniements du XVIII^e siècle, une construction gothique du XVI^e siècle. Outre l'assise du bâtiment reprenant d'anciens matériaux en moellons de grès, la nef, le transept et les collatéraux, partiellement retouchés, restent les parties se rattachant au style gothique hennuyer. La tour, le chœur et l'agrandissement des collatéraux, construits en briques, datent du XVIII^e siècle. Vers 1902, signalons d'importantes réparations apportées à l'édifice et dirigées par l'architecte Simon de Trazegnies. En 1994 remise du coq et en 1997 installation du chauffage à air pulsé.

La paroisse a fait partie de la paroisse de Leernes qui fut créée au IX^eme ou X^eme siècle. Ensuite elle a fait partie de la paroisse d'Anderlues qui a été séparée de Leernes. Dès 1177, l'église de Mont-Sainte-Geneviève est donnée à l'abbaye de Bonner-Espérance, et est dès lors desservie par des moines qui étaient vicaires à Anderlues.

A partir de 1618 ce moine résida à Mont-Sainte-Geneviève. Une quasi-paroisse est érigée en 1634. Il y aura un quasi-curé ou vice-curé (situation exceptionnelle de même que pour Hainte-Saint-Paul).

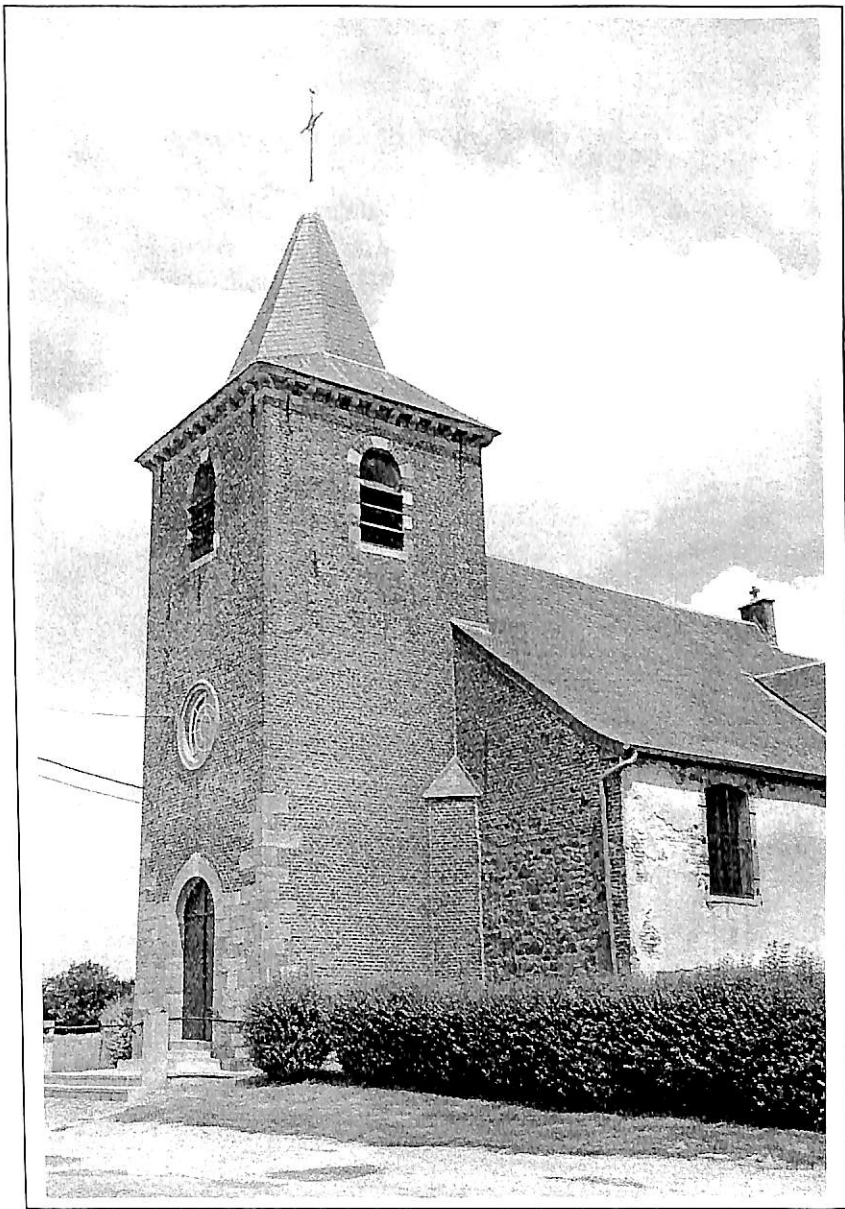
Le premier curé fût nommé en 1803.

La paroisse a fait partie du doyenné de Binche jusqu'en 1976. Elle a rejoint le doyenné de Thuin en 1977.

En 1989, cette paroisse ayant comme curé résidant l'abbé André jacquet, curé d'Anderlues, a été reliée pastoralement au doyenné de Fontaine-l'Evêque.

En 1998 l'équipe sacerdotale d'Anderlues-Fontaine assume la charge pastorale de cette paroisse.

En 2000 l'abbé François Lambert réside à la cure en lien étroit avec l'équipe d'animation pastorale Anderlues – Fontaine-l'Evêque.



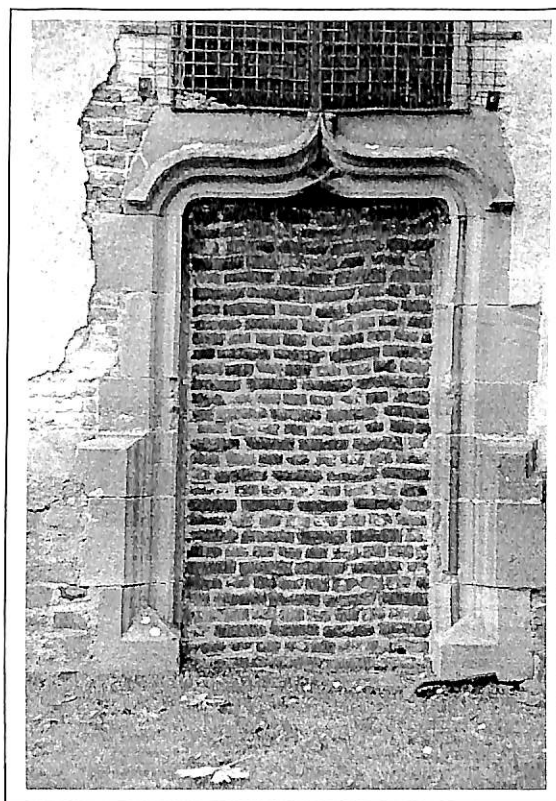
Eglise Sainte-Geneviève (Photo M.Dubois)

Liste des desservants de la paroisse

Les prêtres connus, vice-curés, curés ou desservants

Lejeune	Nicolas	1618	1619	
Renuart	Balthasar	1631		
Bartholomée	Frédéric	1632	1635	
Bridoux	Léon	1640	1645	
Machelart	Thomas	1653		
Fournier	Nicolas	165	???	
Dubois	Norbert	1661	1662	
Deschamps	Philippe	1667		
Demaude	Firmin	1668		
Soupart	Michel	1669	1674	
De Rondeau	Jean	1677	1679	
Delbove	Hyacinthe	1680	1691	
Benoist	André	1693	1702	
Losson	Pierre	1702	1720	
Comian	Herman	1720	1728	
Deportemont	Gilbert	1728	1749	
Lepan	Odon	1749	1771	
Frougnu	Evermode	1772	1791	
Detry	Robert	1791	1792	
Bernière	Joseph	1792	1807	1 ^{er} curé en 1803
Delacroix	Adrien Joseph	1807	1835	
Staumont	Pierre Joseph	1834	1878	
Nimal	Charles	1878	1880	
Lerat	Edouard	1880		
Flamine	Auguste	1880		
Verset	Clément Maximilien	1881		
Gaudiobois	Firmin	1881	1891	
Dutrannois	Fernand Louis	1891	1895	
Potel	Victor	1895	1900	
	Mullier			1900
		Ernest Léon		1902

Senelle	Oscar	1902	1905
Gossez	Edouard	1905	1908
Tollet	Emile	1908	1909
Van Hilst	Joseph Jean	1909	1945
Bouttefeux	Jean	1945	1951
Alexandre	Maurice	1951	1956
Plumet	Jules	1956	1962
Waterloos	Henri	1962	1965
Bouttefeux	Jean	1965	1983
Corbisier	Albert	1983	1989
Jacquet	André	1989	1998



Porte de style gothique hennuyer (Photo M.Dubois)

Le culte

L'église de Mont-Sainte-Geneviève portait jadis la cotisation et les mailles (ancienne monnaie de cuivre de très petite valeur) à l'abbaye de Lobbes, le jour du pèlerinage des bancroix qui avait lieu le 25 avril (jour de la saint Marc). Voici d'après l'abbé Vos dans son livre « *Lobbes et son chapitre* » Tome I comment il décrit ce pèlerinage.

C'est vers le 4^{ème} siècle que suite aux invasions des Goths (peuple de Germanie), des Huns (nom attribué à plusieurs nomades d'Asie) et autres barbares qui se pressaient les uns les autres, ont tellement effrayés les peuples de l'Occident, que plusieurs crurent y voir un présage de la fin du monde. C'est au milieu de la consternation générale que l'Italie, l'Espagne, les Gaules et la Germanie se tournèrent vers Rome et y envoyèrent un certain nombre de leurs habitants au tombeau des saints apôtres Pierre et Paul, pour obtenir par leur intercession, la délivrance de leurs maux. Entrepris d'abord par pure dévotion, ce voyage devint sous le pape Boniface IV (608 à 615) un pèlerinage. Les populations des contrées qu'on vient de citer, devaient aller processionnellement au tombeau des apôtres faire leurs prières et y déposer un pain et une obole ou une obole ou lieu de pain. Ces voyages se firent longtemps mais plus tard, vers le XI^e siècle, à cause des difficultés du trajet, on abandonna la route de Rome pour prendre celle de Saint Jacques en Galice (il était le frère de Jean l'évangéliste, une légende en fait l'apôtre de l'Espagne. Il mourut martyr à Jérusalem). Les souverains Pontifes déchargèrent alors les chrétiens de l'obligation de visiter la ville éternelle et leurs enjoignirent de déposer leurs offrandes dans une église cathédrale ou dans un monastère de leur voisinage. Ils désignèrent ces églises et leurs assignèrent une circonscription de paroisses. D'après l'abbé Vos, il mentionne tous les noms des paroisses trouvés dans l'*Institutio supplicationum generalium quae vulgo bancroix vocantur*, in folio, placard Mons, Preud'homme 1706.

Le monastère de Lobbes devint l'un de ces lieux privilégiés tant à cause de sa grande renommée que de l'insigne relique de saint Pierre qu'on y conservait. Septante deux paroisses des doyennés de Walcourt, de Fleurus et de Binche durent dès lors se rendre en ce lieu sous la conduite de leur curé, croix et bagnères en tête ; ce qui fit appeler ce pèlerinage « Bancroix » c'est-à-dire

procession générale.

Dans la moitié du X^e siècle, 28 paroisses voulurent se soustraire à cette obligation. C'est pourquoi Folcuin revendiqua ses droits pour son abbaye et porta plainte à Notger, évêque de Liège. Ce dernier voulut une sentence d'excommunication contre les paroisses et cela en date du 25 mars 980. Folcuin mourut le 16 septembre 990.

Cette procession avait lieu le jour de la fête de saint Marc l'évangéliste. Un moine de Lobbes a transmis la manière dont se faisaient les bancroix à son abbaye. *« C'est à pareil jour qu'un grand nombre de paroisses voisines de notre monastère doivent s'y rendre en pèlerinage. Les papes fixèrent leur choix sur cette église qui s'était élevée par la munificence des souverains et par les honneurs des pontifes. On y possédait les précieux restes de saint Ursmer et de saint Ermin et d'autres bienheureux évêques ou abbés qui illustrèrent cette institution par leurs travaux. Par vénération pour ces derniers, les fidèles firent de nombreuses libéralités en faveur de notre monastère. Déterminés par l'exemple de ceux-ci, les paroissiens des églises de notre voisinage vinrent ajouter leurs offrandes aux donations de nos anciens bienfaiteurs. Ces pieux chrétiens ne se contentent pas d'apporter l'offrande de la Bancroix (un pain et une obole) ils ajoutent une offrande commune appelée consortia (cotisation ou participation) une autre nommée maille ou obole de saint Pierre, et qu'ils déposent pour le salut de leur âme et la conservation des fruits de la terre. En offrant cette cotisation ils ont pour but d'avoir le même sort que les saints qu'ils invoquent et d'obtenir leur part dans le fruit des prières qui se font dans cette église.*

L'offrande de la cotisation est ainsi fixée : dans notre voisinage une charrue doit un setier d'avoine (pour la charrue pleine, il fallait cultiver 10 bonniers). Le setier est une ancienne mesure de capacité qui variait suivant le pays et la matière mesurée soit pour la mesure de Charlemagne environ 0,4 litre. Une demi charrue (5 bonniers) offrait un demi setier ; une bêche ou tout autre outil d'un homme travaillant de ses mains, le quart d'un setier.

Cette avoine sert à faire une partie de la bière des frères. Les mailles servent pour le pain et le vin de messe. Le pain et l'obole des bancroix sont employés pour la nourriture des frères et le luminaire de l'église. Toutes les paroisses qui arrivent à notre monastère ne présentent pas également les offrandes pré-mentionnées. Les unes se bornent au pain et à l'obole de la bancroix et les autres offrent la cotisation et la maille. La maille se paie en monnaie propre à chaque paroisse : les

hennuyers donnent la monnaie du Hainaut, les Namurois celle de Namur et ainsi des autres. Ces offrandes sont réparties de la manière suivante : les frères de notre grande église de Lobbes retiennent une partie des bancroix et des cotisations, ils donnent le reste à nos chanoines et à l'église de Saint-Ursmer. Ils cèdent les mailles au gardien de la grande église. La seconde partie des bancroix se partage par deux tiers en faveur des chanoines et pour le dernier tiers au profit du gardien de Saint-Ursmer qui doit fournir le luminaire de cette église.

On doit mentionner comme dernière particularité du pèlerinage des croix à Lobbes les faits suivants. Toutes les paroisses se mettaient en marche au lever du soleil, celle qui arrivait la première au monastère était félicitée par l'abbé à la tête de sa communauté et le curé ou le vicaire qui l'avait conduite recevait le don d'une paire de gants blancs. Lorsque toute les personnes étaient réunies dans l'église abbatiale, on chantait une messe solennelle à leur intention. Les pèlerins visitaient ensuite l'église de Saint-Ursmer et après avoir dit quelques prières, ils retournaient chez eux. Enfin il était permis au pèlerins de faire gras à Lobbes le jour de saint Marc, tandis que les habitants du village devaient manger maigre, le lendemain au contraire, ceux de Lobbes pouvaient manger de la viande, mais c'était un jour d'abstinence pour les personnes étrangères à la localité. »

Pendant plus de 150 ans les 72 paroisses furent fidèles à accomplir le pèlerinage des bancroix au monastère de Lobbes. Quant à Mont-Sainte-Geneviève il ne portait que la cotisation et les mailles. Le pèlerinage des croix subsista jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle.

Nous savons que l'attribution de l'autel de Mont-Sainte-Geneviève à l'abbaye de Bonne-Espérance a été confirmée par l'évêque Alard et le pape Alexandre III (1159 à 1181) par le cartulaire de Bonne-Espérance de Engelbert Maghe en page 110 et 111 dont voici les traductions :

« Au nom du Seigneur, moi Alard par la grâce de Dieu, évêque de Cambrai, aux gens présents et à venir pour toujours les églises à la tête desquelles nous nous trouvons nous devons, si la possibilité nous est donnée et pour lesquelles nous prêtons assistance, ce que les autres apportent en aumône

nous ne refusons pas par abus d'autorité mais ce qui est de notre droit nous le confirmons par l'autorité épiscopale que l'amour de tous sache donc que nous avons accordé à perpétuité à l'église de Bonne Espérance que nous aimons garder et à notre cher abbé Philippe, les autels que Hugo de Harvengt et son frère Robert possédaient dans la dignité d'archidiacre du Hainaut. Eux mêmes étant d'accord et signant avec les dîmes et les biens ainsi que leurs dépendances pour l'usage des frères dans l'église précitée des serviteurs de Dieu sans manquer au droit de l'évêque et de l'église de Cambrai. Ces autels nous avons voulu les énumérer nominativement à savoir l'autel de Croix-les-Rouveroy, Mont-Sainte-Geneviève, Mont-Sainte-Aldegonde, Carnières, Ressaix, Morlanwelz (Haine poterie), Anderlues et Feluy. Donc ces autels libres et sans désignation personnelle ainsi que leurs revenus et dépendances, nous les avons porté en aumône à l'église précitée pour notre salut et celui des nôtres afin de célébrer ainsi dans la suite notre mémoire et afin que le bénéfice nous soit payé en échange pour le temporel spirituel aux conservateurs de cette donation ainsi que la divine bénédiction doit être promulguée, ainsi nous voulons briser la juste malédiction pour ceux qui essaient et nous ordonnons de les en menacer. D'autre part pour que cette donation reste fixée et inébranlable nous corroborons cette page de l'autorité de notre sceau et de la signature des témoins (viennent ensuite les signatures de plusieurs archidiacres, des diacres, des sous-diacres) Fait en l'an de l'incarnation du Seigneur 1177 premier de notre ordination, moi G. chancelier, j'ai écrit et examiné. »

Voici la traduction de celle d'Alexandre III, évêque serviteur des serviteurs de Dieu (Engelbert Maghe, *Chronicum Bonae Spei*, 1704 page 111) :

« Je salue mes chers fils l'abbé Philippe et les frères du bon espoir et leur donne la bénédiction apostolique. Aux justes désirs des demandeurs, il est digne que nous offrions un accord facile et les vœux qui ne sont pas en désaccord avec le chemin de la raison, doivent être exaucés avec une suite favorable. Pour cette raison fils chéris dans le Seigneur, rencontrant vos justes revendications à vous et à votre église, par l'autorité apostolique nous confirmons les autels de Croix, de Mont-Sainte-Geneviève, de Mont-Sainte-Aldegonde, de Carnières, de Ressaix, de Morlanwelz, d'Anderlues et de Feluy, comme vous les possédez raisonnablement et sous la protection du présent écrit nous renforçons décidant qu'il ne soit permis absolument à aucun homme de briser cette page

de notre confirmation ou de contredire quoi que ce soit. Car si quelqu'un a l'audace de le faire qu'il sache qu'il encourra l'indignation de Dieu omnipotent et apôtres Pierre et Paul.

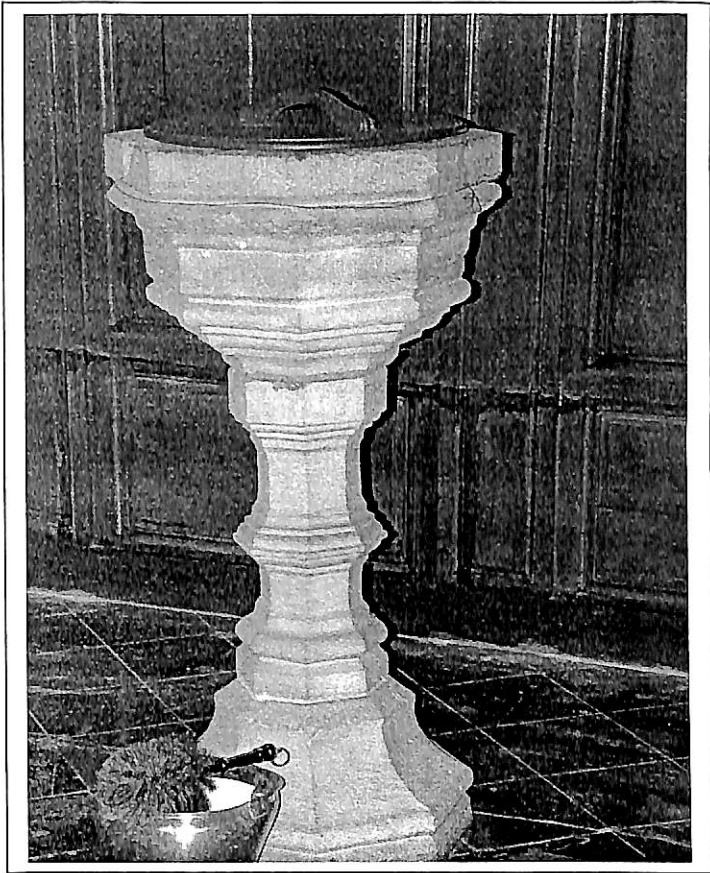
Donné à Venise sur la haute rive le septième jour des ides d'octobre (le 9 octobre) l'an 1177 notre Philippe obtient d'Alexandre III la confirmation des dîmes possédées depuis 40 ans. »

D'après Théophile Lejeune en page 352, il mentionne « c'est bien à tort que M. Ch. Duvivier substitue l'église au bénéfice de la chapelle Sainte-Geneviève érigée au XII^{ème} siècle dans l'église Saint-Martin à Estinnes-au-Val et dont il est fait mention dans des actes de 1150, 1175, 1181 et de 1196. On ne trouve ni dans Jacques de Guise, ni dans les anciens pouilles (états des bénéfices ecclésiastiques d'une province) le nom de Mont-Sainte-Geneviève qui, sous le rapport spirituel, fut longtemps annexé à la paroisse d'Anderlues. Dans l'histoire de la paroisse de Mont-Sainte-Geneviève on retrouve qu'en 1181, Roger de Wavrin, évêque de Cambrai, approuva les donations de Hugues de Harvengt et de son frère Robert à l'abbaye de Bonne-Espérance. Le pape Lucius II confirma cette possession par une bulle de 1181.

En juin 1203 Jean III, dit de Béthune, évêque de Cambrai confirma la donation qui venait d'être faite à l'abbaye de Salzennes par Baudouin comte de Flandre et de Hainaut, et Marie son épouse, de leurs dîmes à Mont-Sainte-Geneviève.

Le 24 juillet 1262 un conflit ayant surgi à propos des dîmes de Mont-Sainte-Geneviève entre les abbayes de Bonne-Espérance et de Salzennes, l'abbé et l'abbesse de chacun de ces deux monastères prirent l'engagement de respecter les décisions qui seraient prises par Jean Onkelin, abbé d'Aulne, et Fastré de Harvengt, chanoine de Bonne-Espérance agissant en qualité d'arbitres. Le différend ne fut cependant terminé que le 29 août 1324 par un accord conclu entre les deux abbayes.

C'est le 5 mai 1554 que le vicariat de Cambrai permit d'établir à la chapelle de Mont-Sainte-Geneviève le droit de posséder des fonts baptismaux. La cuve baptismale fut étreinée cette année-là ; c'est celle-là même qui sert encore aujourd'hui à la célébration des baptêmes.



Fonts baptismaux (photo M.Dubois)

Dans le livre de Théophile Lejeune en page 363 on peut lire que Mont-Sainte-Geneviève faisant partie de la paroisse d'Anderlues, on comptait malgré tout 260 communicants au début du XVII^{ème} siècle. Fatigués d'une union qui leur était fort désavantageuse, une requête fut adressée à l'archevêque de Cambrai le 8 avril 1620 pour lui exposer leurs plaintes et le supplier d'accorder un pasteur résidant. Cette pièce qui contient l'énumération des avantages dont jouirait le titulaire était signée par les habitants les plus notables : Jean Bourgeois, Jacques Boudart, Philippe Dartevelle et Martin Joveneau.

Une enquête fut ouverte, mais elle dura de longues années. Néanmoins elle eut des résultats favorables pour les suppliants, malgré la vive opposition du seigneur d'Anderlues et des gens de loi de ce village et des hameaux qui en dépendaient. C'est ainsi qu'en 1634 Mont-Sainte-Geneviève obtint le statut de quasi paroisse par l'archevêque François Vander Burck (Dans le cartulaire de l'abbaye de Bonne-Espérance tome 12).

Le prêtre qui desservait la quasi paroisse avait le titre de vice-curé mais il restait soumis à l'autorité du pasteur d'Anderlues.

Les moines desservant la commune venaient du monastère de Bonne-Espérance, ce qui fait que la ruelle se trouvant face à l'entrée de l'église s'appelle encore ruelle de Bonne-Espérance, celle-ci reliant les deux endroits. N'étant plus fréquentée actuellement car maints endroits sont tombés en désuétude.

On trouve dans l'histoire de la paroisse que le plus ancien registre de baptêmes dont une copie est parvenue jusqu'à nous fut commencé le 10 janvier 1613.

D'après une liste établie par Georges Sauvage d'Anderlues, des prêtres ayant accompli les offices en 1613, **Jean Leclercq** qui était pasteur à Bienne-lez-Happart, officiait également dans la commune.

Dans la Nouvelle Gazette du vendredi 26 août 1983, on trouve qu'en 1617 **Jean Lucq** était pasteur à Anderlues. Il était originaire de Binche, fut reçu à Bonne-Espérance le 20 juillet 1596. Après avoir été cellérier de l'abbaye (économe), il étudia à Louvain où il obtint le grade de bachelier en théologie. Il fut désigné à la cure d'Anderlues le 20 mai 1616 et mourut le 2 septembre 1633.

Dans l'histoire de la paroisse on a pu établir avec certitude l'année à partir de laquelle un moine de Bonne-Espérance fut désigné pour résider à Mont-Sainte-Geneviève. Le premier qui semble s'y être établi fut **Nicolas Lejeune** qui y apparaît comme parrain le 14 décembre 1618 et le 29 février 1619. Cette dernière date est certainement erronée puisque 1619 n'était pas une année bissextile. Ce Nicolas Lejeune fut reçu au monastère de Bonne-Espérance le 8 décembre 1598. Il quitta la paroisse pour être curé de Familleureux le 9 juin 1619. Sans doute faute d'archives après 1619 on ne trouve plus aucun renseignement sur les moines qui ont desservi la commune

puisqu'il faut l'année 1631 pour retrouver que le frère **Balthasar Renuart** qui desservait Mont-Sainte-Geneviève n'avait cependant pas attendu la décision épiscopale puisque le 29 juillet 1631, en rédigeant l'acte de baptême de son filleul, Philippe Detournay inscrivit comme parrain ; « *frère Balthasar Renuart, pasteur* ». Celui-ci était né à Mons en 1595 ou 1596. Il revêtit la coule monastique à Bonne-Espérance le 18 mars 1613.

De même pour le frère **Frédéric Bartholomé** qui est signalé à Mont-Sainte-Geneviève comme parrain de baptême le 2 août 1632. Lui non plus n'a pas hésité à anticiper sur la décision épiscopale puisque le 15 février 1633 à nouveau parrain, il a ajouté « *ps* » à côté de son nom, qui ne peut se comprendre que comme une abréviation pour « pasteur ». Il est signalé une troisième fois comme parrain le 15 janvier 1635.

Le frère Frédéric de son vrai nom **Jean Bartholomé** était né à Beaumont en 1594 et fut reçu à Bonne-Espérance en 1614.

C'est sans doute à partir de ce moment qu'un pasteur a résidé dans la commune malgré qu'elle était toujours dépendante d'Anderlues pour le culte d'après le calendrier ecclésiastique de « Cambray » de 1754 à la page 83.

Jean Bridoux était né en 1605 et revêtit la coule monastique le 24 mars 1624 sous le nom de frère Léon. Il prononça ses premiers vœux le 24 mars 1626 et fut vice-curé de Mont-Sainte-Geneviève au moins de 1640 à 1645. On le retrouve comme parrain de baptême le 21 mai 1640 et le 6 août 1642. Il fut ensuite curé de Gentinnes.

Thomas Machelart était né en 1600, vêtu le 7 mars 1621, il fut chapelain à Chaumont-Gistoux dès 1636. Il apparaît comme vice-curé de Mont-Sainte-Geneviève le 16 avril 1653. Cependant d'après la liste reçue de Georges Sauvage, il le renseigne déjà en 1651.

Nicolas Fournier fut reçu à Bonne-Espérance le 19 février 1647 et y prononça ses premiers vœux le 14 septembre 1648. Il fut un certain temps vice curé de Mont-Sainte-Geneviève vers 1654.

François Dubois est né à Mons et fut reçu à Bonne-Espérance le 5 mai 1644. Il fit profession le 31 décembre 1645 sous le nom de frère Norbert. On le trouve comme parrain de baptême à Mont-Sainte-Geneviève le 26 mai 1661.

Il y décéda le 19 novembre 1662.

Philippe Deschamps était né à Valenciennes. Il fut reçu à Bonne-Espérance le 18 août 1642. Il y prononça ses premiers vœux le 5 juin 1644. Il est vice-curé en 1667 où il apparaît comme parrain de baptême le 8 août et le 14 décembre. Il quitta la commune et le 2 juillet 1671 on le retrouve à Bois d'Haine en qualité de vicaire.

Michel Soupart est né vers 1628, fut reçu à Bonne-Espérance le 22 novembre 1648 et prononça ses premiers vœux le 11 juillet 1650. Il fut vice-curé de Mont-Sainte-Geneviève où on le trouve comme parrain de baptême le 21 septembre 1669.

A partir de l'année 1677, il existe une liste continue et complète des vice-curés de Mont-Sainte-Geneviève.

Jean Baptiste du Rondeau naquit vers 1643. Il fut reçu à Bonne-Espérance le 24 juin 1659 et émit ses premiers le 26 décembre 1660 sous le nom de frère Jean. Il prit possession du presbytère de Mont-Ste-Geneviève le 16 mars 1677. Il s'y employa à recopier l'ancien registre des baptêmes déchiré et incomplet en raison des guerres. Il quitta la commune pour la cure de Thorembais-Saint-Trond.

Hyacinthe Delbôve est né à Valenciennes et reçu à Bonne-Espérance le 14 août 1660 où il fut ordonné prêtre le 2 juillet 1671. En 1680 il était vice-curé de Mont-Ste-Geneviève et le demeura jusqu'à sa mort survenue le 11 ou 12 décembre 1691.

Charles Benoist est né à Chaumont en 1644 ou 1645. Il entre à Bonne-Espérance le 19 décembre 1662, y reçut le nom d'André et fut ordonné prêtre en juillet 1671. Il devint vice-curé en 1693 et décéda le 16 mars 1702.

Pierre Losson est né à Mons et fut reçu à Bonne-Espérance en 1686. Ce n'est qu'à partir de 1702 qu'il remplit les fonctions pastorales à Mont-Sainte-Geneviève où il demeura jusqu'à sa mort survenue le 11 février 1720. C'est le seul prêtre qui fut inhumé dans l'église où l'on peut encore voir sa pierre tombale en pierre bleue de 82 cm de côté en forme d'obélisque, dans le pavement du bas-côté droit. On peut y lire :

*Ci gît le révérend Monsieur frère
Pierre Losson, de cette
église durant 18 ans vice
cure, de l'église de Bonne Espérance
chanoine régulier, qui mourut
l'an du seigneur 1720 le 11 février,
de son age 54 (ans) de sa profession
religieuse (illisible) de sacerdose 24 (ans)
pour le repos duquel
Lecteur prie bien
Pour que au plus vite il repose
En paix. Amen*

Herman Comian est né à Genly en 1672. Il fut reçu à Bonne-Espérance en 1690. En mars 1720 il devint vice-curé de Mont-Ste-Geneviève puis curé de Morlanwelz le 28 juillet 1728.

Gilbert Deportemont est né à Ath en 1684 et reçu à Bonne-Espérance. Il fut nommé vice-curé de Mont-Ste-Geneviève en août ou septembre 1728.

Odon Lepad est né à Tournai en 1702 et entre à Bonne Espérance le 2 septembre 1725. Il fut vice-curé de Mont-Ste-Geneviève d'octobre 1749 à fin 1771.

Evermonde Frougnu est né à Maurage en 1711 (?) et fut reçu à Bonne-Espérance le 25 mars 1736. Il devint vice-curé en 1772. Dans le compte-rendu sur le colloque de la révolution brabançonne en page 225, on signale qu'il entraîna ses ouailles pour subvenir au besoin des combattants tout comme la plupart des curés des environs : Bray, Carnières, les deux Estinnes, les deux Haine, Leval-Trahegnies, Merbes-Ste-Marie, Morlanwelz, avec le prieur de Montaigu, Ressaix, Solre-sur-Sambre qui figurent sur les listes. Un don fut effectué le 6 octobre 1790.

Le frère **Frédéric Ghislain** avait assisté le frère Evermonde Frougnu souffrant et avait été officiellement coadjuteur. Il fut remplacé dans cette fonction par le frère **Etienne Hostelart** jusqu'au décès d'Evermonde Frougnu survenue le 4 octobre 1791 et il fut inhumé au cimetière de la

commune.

Robert Detry est né à Saint-Amand-lez-Fleurus le 11 février 1737 de son vrai nom **Jean-Nicolas Detry**. Il fut admis à Bonne-Espérance le 29 octobre 1758 et nommé vice-curé de Mont-Ste-Geneviève le 9 octobre 1791. Il décéda le 28 novembre 1792 et fut inhumé dans le cimetière.

Pierre Joseph Bernière est né à Audregnies le 21 novembre 1746. Il entra à l'abbaye de Bonne-Espérance sous le nom de frère Simon, il revêtit la coule monastique le 21 septembre 1766. Il devint vie-curé de Mont-Ste-Geneviève en 1792. C'est sous son sacerdoce que la loi française du 4 et 11 août 1789 qui avait déjà aboli la dîme, celle du 13 brumaire an III (3 novembre 1794) consacrant définitivement la suppression des fabriques d'église, lorsque les français vinrent chez nous en conquérants après la bataille de Fleurus et que nous fûmes soumis à leur législation .

C'est par décret du 3 fructidor an IV (20 août 1799) et le 15 fructidor an IV (le 1^{er} septembre 1796) pour confirmation que le directoire de Paris ordonna la suppression en Belgique des établissements religieux et la confiscation et la vente de leurs biens (Dans « Miette Levallaoise » de Roland Burgeon et Emile Lemaire en page 29 tome I). La vente de ces biens, appelés « biens noirs » par les autorités, eut lieu au Palais de Justice de Mons à partir de 1797 et se poursuivit au moins jusqu'en 1807. Une multitude de bourgeois, de Mons surtout, se présentèrent et acquirent ces biens à des prix nettement inférieurs à leur valeur réelle.

La première brimade et d'importance pour les prêtres, s'ils voulaient continuer à exercer leur ministère, ils devaient suivant la loi du 7 vendémiaire an V (28 septembre 1796) prêter serment de haine à la Royauté. C'était là un engagement formellement contraire à l'esprit chrétien et à la charité, fondement de la religion et on comprend que les 9/10^{ème} des prêtres s'y refusèrent, malgré les conséquences terribles qui en résultaient. Non seulement ils ne pouvaient plus dire la messe, ni s'occuper de leurs paroissiens mais c'était généralement outre l'expulsion de leur presbytère, la déportation, voire la prison.

C'est le 4 nivôse an V (le 24 décembre 1797) que la lecture d'une lettre est faite qui dit que les ministres qui voudront exercer un culte doivent se présenter à l'administration municipale pour prêter serment du « serment de haine ».

Avant la révolution française l'Etat Ecclésiastique faisait partie du diocèse de Cambrai. Depuis le concordat conclu entre S.S. le pape Pie VII et le premier consul Bonaparte le 26 messidor an X (16 juillet 1802) et lors de la réorganisation l'Etat Ecclésiastique fait partie du diocèse de Tournai. C'est à partir de cette date que la situation s'améliora et se normalisa. La restitution aux fabriques d'églises de leurs biens aliénés fut votée le 7 thermidor an XI (26 juillet 1803), mais il ne fut jamais possible de tout restituer.

C'est à partir de ce moment que l'Etat pris à sa charge la rétribution du clergé et l'entretien des édifices religieux.

Après ces tribulations le curé Pierre Bernière fut maintenu à son poste. N'ayant pas voulu prêter ce serment de haine, il fut comme bon nombre interdit de célébrer la messe. C'est donc en cachette que celle-ci était célébrée. D'après les renseignements recueillis par Georges Sauvage, ce serait dans un local au café de la gare à Buvrinnes qu'elle aurait été célébrée. Pierre Bernière mourut le 21 avril 1807.

Adrien Joseph Delacroix est né à Frameries le 1^{er} octobre 1749. Il revêtit la coule monastique le 1^{er} octobre 1769 sous le nom de frère Florent à l'abbaye de Bonne-Espérance. En 1807, il accepta la cure de Mont-Ste-Geneviève et établit un inventaire des « *ornements et autres meubles de l'église* » en 1815. Mandatés par l'ensemble des moines survivants de Bonne-Espérance, Adrien Joseph Delacroix et Winant Joseph Dupont, curé d'Erquelinnes, comparurent le 29 décembre 1821 par devant Charles Mathieu et Auguste Fontaine, notaires résidant à Mons. Afin d'y signer l'acte de cession du monastère de Bonne-Espérance au Séminaire du diocèse de Tournai, en vue d'y établir un petit séminaire.

Pierre Joseph Staumont est né à Thuillies le 18 mars 1802 et fut ordonné prêtre à Malines le 26 juillet 1825. Il occupa la cure de Mont-Ste-Geneviève en avril 1834. C'est lui qui fit construire en 1839 la chapelle en l'honneur de sainte Geneviève. En juillet 1846 il fit repeindre toute l'église, il en paya les frais au moyen d'une collecte faite auprès des paroissiens. Le 27 février 1858, Monseigneur Labis, évêque de Tournai autorisait le curé Staumont à ériger un chemin de croix dans la paroisse. Il prit sa retraite en 1878 et demeura à Mont-Sainte-Geneviève où il décéda le 6 mai 1885. C'est lui qui détient le record de longévité ayant été pasteur dans la commune pendant 51 ans.

Charles Nimal naquit à Thuin le 21 avril 1838 et fut ordonné prêtre le 26 mai 1866. Il fut durant deux ans curé de Mont-Ste-Geneviève. Il a laissé en date du 31 juillet 1879 un inventaire du mobilier de l' église.

Edouard Lerat naquit à Marbaix-la-Tour le 19 avril 1839 et ordonné prêtre le 10 juin 1865. Nommé curé de Mont-Ste-Geneviève le 25 janvier 1880. Il resta à peine 9 mois dans la commune pour être après nommé curé de Buvrines.

Auguste Flamme est né à Vellereille-lez-Brayeux le 26 mai 1852 et est ordonné prêtre le 27 mai 1877. Il fut curé de Mont-Sainte-Geneviève le 23 octobre 1880 et décéda le 28 décembre de la même année. Contrairement au curé Staumont, c'est lui qui détient le plus court laps de temps passé dans la commune.

Clément Maximilien Verset est né à Montignies-sur-Sambre le 12 octobre 1850 et ordonné prêtre le 30 mai 1874. Nommé curé de Mont-Ste-Geneviève le 4 janvier 1881 mais son séjour est de courte durée puisque le 26 décembre de la même année on le retrouve vicaire à Marchienne-au-Pont.

Firmin Gaudiobais naquit à Soignies le 25 septembre 1850 et est ordonné prêtre le 13 août 1876. Il fut curé de Mont-Sainte-Geneviève de 1881 à 1891.

Fernand Dutrannois naquit à Ath le 22 février 1861 et fut ordonné prêtre le 25 octobre 1885. Il fut curé de 1891 à 1895. Il rétablit en 1893 la procession en l'honneur des saints Pierre et Paul qu'il fixa au 15 août.

Victor Patel est né à Chimay le 23 juin 1860 et fut ordonné prêtre le 15 août 1883. Il fut curé de 1895 à 1900. Il institua dans la paroisse l'Apostolat de la prière.

Ernest Léon Mulliez est né à Mons-en-Baroeul (Nord de la France) le 27 juin 1848 et ordonné prêtre le 1^{er} mai 1882. Il fut curé du 7 décembre 1900 au 22 juillet 1902. Il instaura dans paroisse la mutuelle Sainte-Barbe.

Oscar Senelle est né à Papuelles le 10 février 1867 et ordonné prêtre le 29 décembre 1889. Il devint curé de 1902 à 1905. Il rétablit une messe en l'honneur de saint Eloi le 1^{er} décembre 1903.

Edouard Gossez est né à Ghlin le 12 avril 1865, fut ordonné prêtre le 1^{er} septembre 1889, curé du 30 mars 1905 au 28 décembre 1908.

Emile Tollet est né à Enghien le 24 avril 1866 et fut ordonné prêtre le 11 octobre 1891. Il vint à Mont-Sainte-Geneviève le 29 décembre 1908 et décéda dans la commune le 7 avril 1909.

Joseph Van Hilst naquit à Besoijen (Pays-Bas) le 13 mai 1870 et fut ordonné prêtre le 17 juillet 1893. Il est curé de 1909 jusqu'à sa retraite en 1945.

Jean Bouttefeux naquit à Chimay le 12 avril 1906, fut ordonné prêtre le 27 juillet 1930. Curé le 16 mai 1945 au 18 mai 1951. Il revint dans la commune le 15 septembre 1965 et résida à la cure jusqu'en 1989.

Maurice Alexandre est né à Saint-Aubain-sur-Mer (dans le Calvados) le 23 juin 1915 et fut ordonné prêtre le 31 juillet 1938. Curé de 1951 à 1956 il quitta la paroisse pour enseigner à l'institut Notre Dame des lumières à Kolwezi (Congo belge) pendant l'année scolaire 1953-1954. Il fut remplacé par un vicaire substitut **Sylvain Bourguet**, né à Chaudfontaine en 1924, ordonné prêtre en 1949.

Jules Plumet est né à Trazegnies le 30 avril 1896 et ordonné prêtre le 6 août 1933, nommé curé de Mont-Ste-Geneviève en 1956 à 1962

Henri-Ange Waterloos est né à Renaix le 15 juillet 1906 et fut ordonné prêtre le 30 juillet 1933, nommé curé le 9 février 1962, resta jusqu'en août 1965. Il propagea le culte de sainte Geneviève et fit exécuter des statuettes qu'il plaça dans les maisons. En 1964 il vendit la chaire de vérité et le banc de communion à un antiquaire pour faire placer un tabernacle dans les lambris du chœur.

Albert Léon Corbisier est né à Bouillon le 7 octobre 1915, fut ordonné prêtre le 25 mai 1941, fut curé de Lobbes-Bonnières le 10 avril 1978 et par cumul curé de Mont-Ste-Geneviève de 1983 à 1989. Il démissionna pour raison de santé le 21 août 1989.

Et enfin **André Jacquet** est né à Gosselies le 7 mai 1928 et ordonné prêtre le 27 juillet 1958. Curé d'Anderlues (Bruyères) depuis le 24 janvier 1967 et depuis le 12 octobre 1989, curé par cumul d'Anderlues (Saint-médard) et de Mont-Sainte-Geneviève.

Prêtres originaires de Mont-Sainte-Geneviève

Il faut signaler que des prêtres furent originaires de Mont-Sainte-Geneviève. Jacques Audent fut baptisé le 17 janvier 1645, décéda dans la commune le 17 mars 1697.

Augustin Delhaye fut baptisé le 17 août 1763, émigra en 1794 et prêta le serment de la haine à la Royauté le 27 novembre 1797, revint chez ses parents et il se rétracta de son serment en 1801. Il fit don en 1836 d'un missel en maroquin rouge. Il décéda dans le village le 28 mai 1847.

Firmin Demaude, sans aucune date de naissance mais il apparaît le 26 février 1668 comme parrain, décéda à Silly le 27 septembre 1712.

Herman Joseph Féron fut baptisé le 24 décembre 1762, décéda à la cure de Courcelles le 14 mars 1832.

De nouveau un autre Herman Joseph Féron qui fut baptisé par son oncle ci-dessus le 17 mai, 1801. En 1855 il fit don à l'église de son baptême d'un missel noir et un tableau représentant l'apparition de la sainte Vierge à saint Philippe Neri. Il décéda à Tournai le 16 août 1881.

Joseph François est né le 2 novembre 1796, décéda à Forchies-la-Marche le 11 septembre 1844.

Jean Navez, sans aucune date de naissance décéda à Mont-Sainte-Geneviève le 8 novembre 1726.

Antoine Rondeau fut baptisé le 16 décembre 1765 et décéda à Sombreffe le 2 juin 1831.

François Rondeau, frère du précédent fut baptisé le 22 février 1769. C'est en 1845 qu'il se retira à l'abbaye d'Averbode et décéda le 11 avril 1847.

L'abbaye de Bonne-Espérance

Après cette longue énumération des prêtres ayant occupé la cure et comme nous l'avons vu précédemment, c'est de l'abbaye de Bonne-Espérance que dépendait le culte , en voici quelques données.

L'abbaye norbertine de Bonne-Espérance doit son origine à l'initiative d'un seigneur de la région, Raynard de Croix. Le fils de celui-ci, adepte de l'hérétique Tanchelin, lequel niait le dogme de la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, fut converti par Norbert de Gennep, fondateur de l'ordre de Prémontré-lez-Soissons. En reconnaissance Raynard fit donation de terres au sud ouest de Binche, en vue de l'implantation de cet ordre. En 1126 les

chanoines réguliers y arrivèrent sous la conduite d'Odon, ancien chanoine de Laon et de Cluny, lequel fut le premier supérieur et ils s'installèrent définitivement en 1130 à Vellereille-lez-Brayeux. Les revenus de l'abbaye provenaient des possessions où elle avait des droits seigneuriaux. A la fin de l'ancien régime elle possédait en terres 3.364 bonniers soit 4.709 hectares surtout en cultures et à l'extraction du charbon dans ses houillères de Haine-Saint-Paul. Sur place pour assurer sa subsistance, l'abbaye disposait de moulin, brasserie, fromagerie, étables, bergerie, porcherie etc...

Après une occupation des lieux durant 691 ans, nous avons vu précédemment que les derniers chanoines survivants dont le prêtre Adrien Delacroix avait cédé les bâtiments et l'église à l'évêché de Tournai le 29 décembre 1821 en vue d'y établir un petit séminaire.

Patrimoine de la paroisse

Pour revenir à Mont-Sainte-Geneviève, en 1787 le patrimoine de la cure se composait d'une partie de la dîme, de 18 bonniers de terres, de trois bonniers de prairies, de trois bonniers et demi de bois situés à Mont-Sainte-Geneviève, de 13 bonniers de bois sis à Ansuelles et de plusieurs corps de rentes, le tout produisant 940 florins 7 sous.

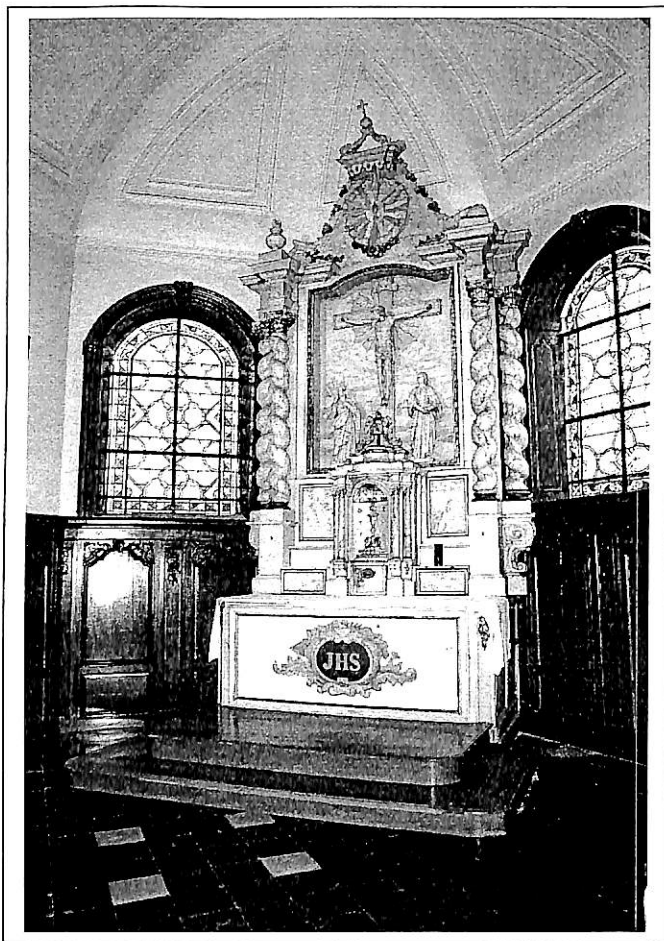
Les revenus de la fabrique atteignaient à peine 24 florins.

L'ancienne cure était située à la rue du village et la rue des ruelles où se trouve toujours la chapelle de la Vierge. Elle fut bâtie en 1913 en remplacement d'une plus ancienne qui avait été démolie. Elle avait coûté 18.000 francs. Lors du décès du bourgmestre Alphonse Feron, sa maison devint la nouvelle cure. La vente de l'ancien presbytère et ses dépendances en date du 25 avril 1932 par devant maître Vallée, notaire à Binche. L'acquéreur fut Mr Auguste Staumont, directeur de la Fontainoise à Fontaine-l'Évêque au prix de 71.000 francs. Il avait été mis en vente le 29 décembre 1931 pour la somme de 60.000 francs (note des archives communales).

Dans l'inventaire établi par Jean-Marie Lequeux du répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique – province du Hainaut, canton de Binche, en 1977 en page 40 et 41, ne figure plus le banc de communion et la chaire de vérité qui furent comme nous l'avons vu, vendu par l'abbé Waterloos en 1964.

Au cours des dépenses qui furent autorisées pour les édifices religieux on peut retenir que le 2 vendemaire an XIII (24 septembre 1804) on a payé cents ardoises pour réparation à l'église.

En 1902 on signale d'importantes réparations à l'église et dirigée par l'architecte Simon de Trazegnies. En date du 24 février 1933 des travaux sont prévus à l'église pour 35.000 francs. Finalement c'est le 6 juillet que le presbytère fut restaurée pour 35.000 francs et l'église pour 28.000 francs. L'église fut repeinte vers la fin de 1981.



Vue générale vers le chœur (photo M.dubois)

La porte dite « des morts ou du paradis » date également du 16^{ème} siècle. Cette porte que l'on peut toujours voir fut murée depuis la disparition du cimetière qui était autour de l'église. On comprend aisément que c'était la dernière porte que le défunt franchissait après les absoutes. Ce cimetière fut abandonné lors de l'acquisition du terrain actuel en 1912. C'était dans un arrêté royal du 30 juillet 1880 que furent entreprises les désaffections des cimetières autour des églises. Pour ce qui est de Mont-Sainte-Geneviève, c'est par un arrêté royal du 30 décembre 1933 que fut exécuté la désaffectation du cimetière. Les tombes toujours existantes furent transférées dans le nouveau cimetière. Le Crédit Communal a prêté une somme de 10.000 francs pour les travaux de déblais qui furent exécutés par les chômeurs de la commune (Archives communales)

Pour rester dans le même sujet, dans la région du Centre c'était souvent une femme qui allait de porte en porte pour annoncer un décès ; on l'appelait « èl priyeûse de mourt », « èl rouleûse à moûrt » ou encore « èl pruyeûse d'intermint ». Elle ouvrait la porte et criait « on intère intèl, in tèl djou, à n'tèle eûr » Cette coutume disparut après la guerre vers 1945 (Extrait de « Religion et tradition populaire dans la région du Centre » de Robert Dascotte, page 36 tome II). En ce qui nous concerne, c'était Marie Hianne qui se dévouait pour accomplir cette corvée. D'après des personnes âgées avant Marie, il y eût Céline du tayeur.

De plus comme le village était agricole, biens des petits fermiers faisaient l'élevage et abattaient leurs bêtes à domicile. N'ayant pas de boucherie dans la commune elle était également sollicitée afin de se rendre de porte en porte afin d'annoncer le débitage de la bête (on ne connaissait pas encore les congélateurs) « on va débiter in via ou n'vathe ou in pourcha, à n'tèle place, in tèl djou à n'tèle eure ». Ce qui parfois prête à confusion lorsqu'elle apparaissait sur le pas de la porte.

Dans le vieux cimetière on peut encore voir derrière l'église une pierre tombale en forme de croix encastrée dans le mur et portant cette inscription : « *Ici reposent les corps de Nicolas Bughins, de sa femme et de plusieurs de ses enfants. 1674 priez Dieu pour leurs âmes* »

Dans le cimetière actuel, le premier qui fut enterré serait d'après certaines personnes, François Joseph décédé le 29 janvier 1912 dont on peut voir encore aujourd'hui la pierre tombale.

Dans l'allée centrale, en son milieu se trouvait une croix en pierre qui fut livrée par F.Rombaux d'Anderlues. Elle fut déplacée et se trouve actuellement dans le fond à gauche, afin de faciliter le passage des corbillards.

Au fond de l'allée se trouve une tombe surmontée d'un obélisque, en mémoire à la famille Féron qui pendant plusieurs générations joua un grand rôle dans la vie de la commune. Sur une photo datée de 1890 on voit la même tombe en face de l'église ce qui laisse supposer qu'elle fut déplacée du vieux cimetière pour le nouveau.

Dans les anciennes coutumes on trouve que les inhumations avaient lieu le jour du décès. C'est au début du 19^{ème} siècle que commencent des dérogations à cette règle.

Dans de nombreux endroits se trouvaient également des croix d'occis. Cette croix désignait l'endroit où une personne avait trouvé la mort. Ce fut le cas à Mont-Sainte-Geneviève à l'entrée de la ruelle d'Ansuelle au croisement avec la rue des cents pieds. Cet endroit bon nombre d'habitants l'appelaient « el cwas d'pière ». Cette pierre fut renversée par la venue des tracteurs. D'après Georges Sauvage il avait essayé de lire l'inscription en brossant cette pierre mais n'eut aucun résultat. Ce lieu a déjà pour beaucoup sombré dans l'oubli.

Pour en rester aux anciennes coutumes, le Comte de Looz en retrace dans son livre quelques unes oubliées de nos jours. C'est ainsi que vers le début du 19^{ème} siècle les nouveaux-nés sont baptisés le jour même de leur naissance. Ce devrait être pour les parents de se rendre à l'église avec leur enfant lors de sa première sortie. Les accouchements se faisant toujours à domicile, c'était un des grands soucis, d'effacer le péché originel que nous possédons en naissant dans la croyance chrétienne, péché contracté en la personne d'Adam. L'enfant était conduit au prêtre très souvent par la sage-femme (accoucheuse) accompagné du parrain et de la marraine.

Comme c'était souvent le cas, la fille-mère devait en présence du prêtre révéler le nom de son séducteur qu'il fut célibataire ou marié.

Après l'annexion de la Belgique à la France (1794) le nouveau-né devait être présenté au maieur (bourgmestre) accompagné de l'officier public qui enregistraient l'acte de naissance.

Dans son livre Maurice Denuit retrace un passage de Ferd. Lot en page 216, des lois sur les mariages. Ceux-ci entre Francs et Gallo-Romains étaient en ces temps là choses courantes. Les mariages n'étaient proscrits qu'entre les gens de conditions sociales différentes.

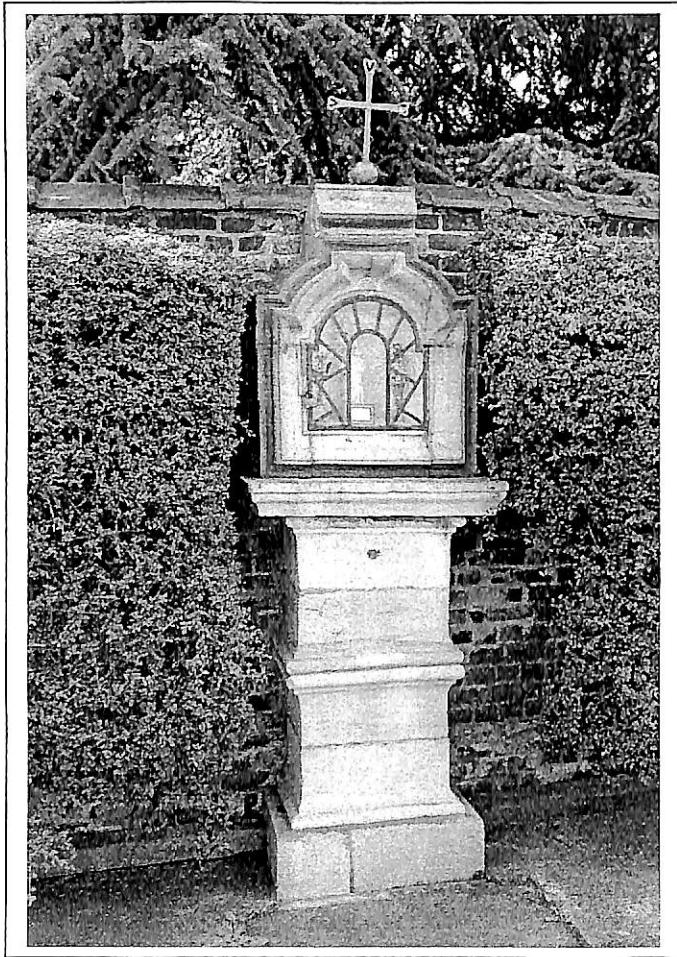
Dans le droit romain, l'homme libre qui épousait une serve devenait serf et ses enfants de même. La femme libre qui épouse son serf était condamnée à mort mais ses enfants étaient libres. Dans le droit franc, l'homme libre qui épouse une serve devient serf du maître de la femme. La femme libre qui épouse son serf est dépouillée de ses biens et livrée à la merci de sa famille. Quand au serf il est roué vif.

La loi ripuaire (des anciens peuples germaniques des bords du Rhin et particulièrement des Francs) a une disposition curieuse : le comte présente à la coupable, d'une main une épée, de l'autre une quenouille. Si elle choisit la quenouille elle devient serve. Si elle choisit l'épée, elle reste libre mais à condition de tuer avec cette épée le serf qu'elle a épousé.

Ces coutumes barbares sont heureusement depuis longtemps abandonnées. On a peine à croire qu'elles ont existé.

Sous la république l'âge requis pour le mariage est de 15 ans pour les hommes et de 13 ans pour les femmes (Extrait de la loi du 20 ventôse an XI, 8 mars 1803, titre II du code civil « des actes de l'Etat civil », Mons). Depuis l'âge requis actuel est de 16 ans accompli.

Dans ses anciennes coutumes on cite également la rétraction publique, ce qui consistait en une confession à la sortie de la messe dominicale, imposée à celui qui s'était rendu coupable de médisance ou de calomnie. De nos jours il faut recourir à la réparation judiciaire ou par voie des journaux ou périodiques, ce qui est moins pratique et beaucoup plus coûteux. De plus ceux qui de notoriété, violaient la foi conjugale ou se méconduisaient, s'exposaient à être gratifiés d'un charivari (bruit tumultueux). Il faut dire que les offices en ces temps là étaient suivis par la grande majorité des habitants qui ne comprenaient peut-être pas grand'chose puisqu'elles se célébraient en latin. De même que les processions, les rogations (processions faites pendant trois jours précédent l'ascension) et surtout l'accomplissement des pèlerinages. Si le pèlerinage des bancroix remonte très loin dans le temps, d'autres pèlerinages avaient lieu un peu partout. La population avait cette dévotion principalement pour l'obtention de grâce mais également pour la guérison de leurs maux, la médecine étant très peu répandue surtout pour les pauvres et la classe ouvrière, la sécurité sociale n'existant pas.



Chapelle Sainte-Geneviève (photo M. Dubois)

Les prières se faisaient dans les églises qui possédaient les reliques du saint ou tout simplement une statue du saint auquel l'église était destinée. Pour la guérison des maux c'était souvent à une source qui avait les dons curatives afin d'atténuer les maux, parfois les éliminer. Si quelques vieilles personnes les pratiquent encore, la plupart des générations actuelles les ont oubliées. Il faut dire que l'eau des sources, qui avait des effets bénéfiques sur certaines maladies, est actuellement polluée par tous les pesticides, insecticides, herbicides et les engrais employés.

La fontaine Sainte-Geneviève se trouvait au milieu du sentier de Bonne-Espérance qui se trouve en face de l'entrée de l'église. Cette source fut remise en état par l'abbé Waterloos avec l'appui de la jeunesse. De nouveau elle fut également victime des vandales. Actuellement un endroit humide en marque encore l'emplacement.

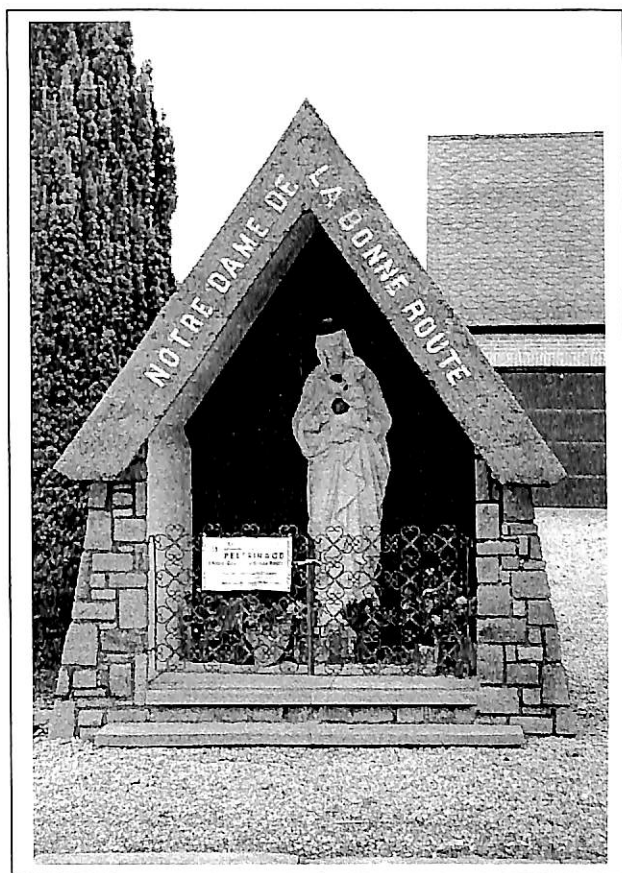
Le pèlerinage de sainte Geneviève était très fréquenté au 17^{ème} siècle ainsi que sainte Brigitte. Si le nom de Geneviève désigne la « fille du ciel » elle fut choisie également des « hôtesse de l'air ». On accourait de plusieurs lieues à la ronde pour invoquer la patronne de l'église contre les fièvres et les maladies des yeux. On y avait établi une confrérie dont les membres étaient nombreux. En 1889, par l'intermédiaire de la baronne du Sart de Molembaix d'Anderlues, l'abbé Firmin Gaudiobus obtint de Monseigneur Richard, archevêque de Paris, une relique des os de sainte Geneviève dans un reliquaire d'argent de forme ovale. La lettre d'authenticité datée du 14 août 1889 repose aux archives de la cure.

Comme nous l'avons lu dans l'énumération des prêtres, c'est sous Pierre Joseph Staumon qu'une chapelle fut érigée en 1839 en l'honneur de sainte Geneviève à côté de l'ancienne cure. Les pierres de la façade provenant des ruines de l'abbaye d'Aulne furent offertes par l'abbé Tilman, curé de Lobbes. Cette chapelle malheureusement fut détruite par des vandales. Elle fut restaurée et inaugurée le 5 décembre 1954. A cette occasion une carte souvenir fut éditée. Malheureusement elle fut de nouveau la cible des vandales et ne fut plus réparée.

Qui ne se souvient de la journée mémorable consacrée à cette sainte et que beaucoup n'oublieront jamais. C'est le dimanche 20 septembre 1964 que la chapelle « Notre Dame de la bonne route » (anciennement en cet endroit existait une autre chapelle dédiée à « Notre Dame des 7 douleurs ») fut inaugurée sous l'impulsion de l'abbé Waterloos et sous les auspices de « télé accueil Hainaut » et qui fut dénommée « la journée des samaritains ». Au programme en première partie « jeux de la route », il y avait à 10 h30 l'accueil des hôtesse de l'air et des aéro-clubs. A 11h une messe en plein air pas l'abbé Gosseries, président du petit séminaire de Bonne-Espérance, et qui fit l'homélie. Les chants ont été exécutés par le groupe des « petits chantres » de Bonne-Espérance sous la direction de l'abbé Collard. Après la messe, bénédiction de la nouvelle chapelle de Notre Dame de la bonne route, érigée

par les jeunes de Mont-Sainte-Geneviève. Ensuite le défilé et la bénédiction des voitures. En deuxième partie « les jeux du ciel » immédiatement après la messe organisés par le club aéronautique de Mons. Au programme il y avait des baptêmes de l'air, démonstrations aériennes, parachutages. Ensuite ce fut la réception à 12h30 sous la grande tente par le comité de télé-accueil qui reçut les hôtes de l'air à qui on remit la statue de sainte Geneviève, leur patronne officielle. Réception également des membres du conseil communal et du conseil de la fabrique d'église avec remise des distinctions honorifiques. Il y eut un vin d'honneur offert aux édiles communales et de Haine-Saint-Pierre, à l'occasion du jumelage. (voir rubrique de la plaque commémorative apposée sur la façade de la maison communale). Sous la tente buvette, les participants à cette journée ont pu prendre leur pique-nique avec des boissons de toute première qualité. En troisième partie à 14h30 avec le concours du cercle hippique de Thuin, ce fut la fête hippique avec un programme de choix : présentation, sauts d'obstacles, de haute classe. Et pour terminer à partir de 16h soirée dansante et musicale dans la grande tente qui pouvait abriter plusieurs centaines de personnes, animée par un orchestre oberbayern. Au cours de la soirée en intermède, la chorale d'Anderlues, le tout animée par Michel Lemaire, le grand animateur des moins 20 du Hainaut. A l'occasion de cette journée un parking de voitures était prévu de même pour les vélos et les cyclomoteurs. Egalement une garderie d'enfants pour les mamans pouvant prendre un jour de « congé », garderie dirigée par les guides de Binche sous la direction de Mademoiselle Andrée de Looz-Corswarem.

Tous ces renseignements m'ont été fournis par Adrien Mahieu de Buvrines.



Chapelle Notre Dame de la Bonne Route (photo M.Dubois)

Histoire de cloche

Dans les archives de la cure de Mont-Sainte-Geneviève sous la vice-curé Gilbert Deportemont lors d'une visite pastorale effectuée le 4 septembre 1740 par Eloi Rouneau, curé d'Estinnes-au-Val et doyen du district de Binche, un rapport fut rédigé sur l'inventaire de l'église. Dans ce rapport on signale qu'il y avait trois cloches dans la tour. Après plusieurs démarches, je n'ai pu obtenir des renseignements au sujet de leurs origines.

Une de ces cloches fut remplacée en 1789 par le vice-curé Evermonde Frougnu. On pouvait y lire les inscriptions suivantes; Sur la partie supérieure : *Vanden Gheyn m'a fondu à Nivelles en 1789*. Sur la partie inférieure : *cloche décimale du règne de dame de Vigneron, abbesse de*

Salzennes, et Bonaventure Daublain, abbé de Bonne Espérance. Cette cloche pesait 530 kg. C'est à la Toussaint, le 1^{er} novembre 1885 que cette cloche, fêlée depuis plusieurs années, fut brisée en deux. La partie inférieure pesant plus de 300 kg s'est détachée pendant que l'on sonnait à toute volée pour les vêpres causant d'importants dégâts à la tour. Pour éviter tout retard et les tracasseries administratives, l'abbé Gaudiobus ouvrit une souscription parmi les paroissiens. Un seul Louis Meunier refusa d'y participer. On rassembla 800 francs. Il en fallait 2.600. Monsieur le curé récolta le reste auprès de ses confrères et de ses amis. Le poids de la nouvelle cloche était de 660 kg. Voici les inscriptions qu'on pouvait y lire : *Je m'appelle Geneviève, Parrain Jules Feron bourgmestre, Marraine Adèle Dever rentière, Causard, fondateur à Tellin, Belgique 1885.*

D'après Georges Sauvage elle aurait été fabriquée par deux frères puisqu'il renseigne les initiales F et A Causard. Egalement qu'elle représentait des figures d'apôtres. Le baptême eut lieu le 20 décembre 1885 sous la présidence de l'abbé Declèves, doyen de Binche. Cette cloche fut confisquée par les Allemands le 6 janvier 1944, sous le curé Joseph Van Hilst. Elle fut remplacée par une plus petite pesant 230 kg provenant de l'église de Seloignes. C'est le 22 juin 1948 que le curé de Seloignes réclama la cloche que les Allemands avaient placée et le 17 août suivant celle-ci fut fêlée. La nouvelle cloche fut commandée à la firme Michiels de Tournai le 7 septembre 1949 et fournie le 15 décembre 1949 : elle pesait 789 kg et coûtait plus de 22.000 francs. Une souscription avait été ouverte auprès des paroissiens pour suppléer à la somme versée par les dommages de guerre. Le baptême de la cloche fut présidée par l'abbé Devroede, doyen de Binche. Voici l'inscription qui y figure : « *Je m'appelle Geneviève comme celle que je remplace enlevée par les Allemands le 6 janvier 1944. Reine de la paix, priez pour nous. Parrain Monsieur Emile Lecomte, marraine Madame la comtesse Arnold de Looz-Corswarem, Monsieur l'abbé Bouttefeux, curé de la paroisse de Mont-Sainte-Geneviève ; 1949* »

A cette occasion une petite carte souvenir fut distribuée aux participants. « *Paroisse de Mont-Sainte-Geneviève Souvenir de la bénédiction de la cloche par Monsieur l'abbé Devroede, révérend doyen de Binche délégué de Monseigneur l'Evêque de Tournai, Le 18 décembre 1949* »

Martial Durant (à suivre)